

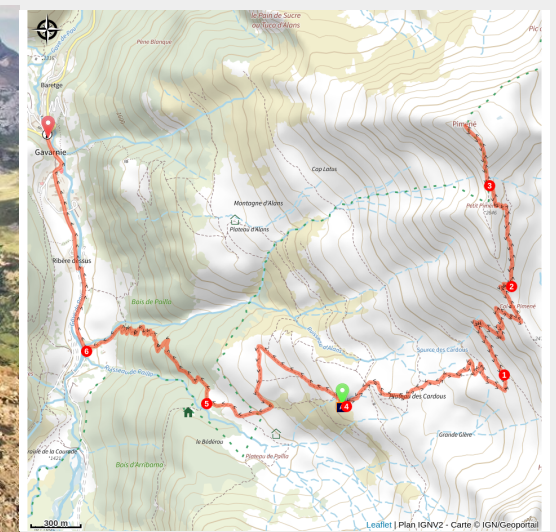


Etape 2 : du refuge des Espuguettes à Gavarnie via le Piméné

Gavarnie-Gèdre



Cairn au sommet du Piméné (2801 m) (Pierre Meyer)



L'ascension jusqu'au sommet du Piméné (2801 m) est le point d'orgue de cet itinéraire. Son panorama époustoufflant restera longtemps gravé dans vos esprits !

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 6 h

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 740 m

Difficulté : Moyen

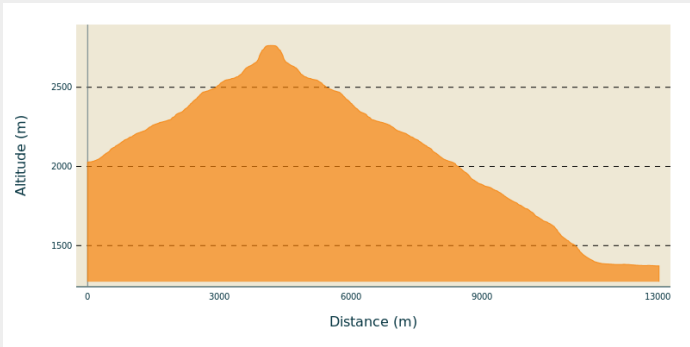
Type : Aller-retour

Thèmes : Colis et Sommets

Itinéraire

Départ : Refuges des Espuguettes
Arrivée : Village de Gavarnie
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 1372 m Altitude max 2764 m

Depuis le refuge des Espuguettes, s'élever au travers des belles estives, en direction de la Hourquette d'Alans.
La sente s'élève de façon continue et régulière.

1. Peu avant l'arrivée à la Hourquette d'Alans, bifurquez à gauche direction "Piméné". Le sentier se poursuit dans des pentes raides jusqu'à atteindre le **col du Piméné (2470 m)**.
2. Depuis le col, le sentier bascule sur l'autre versant de la vallée. Il s'élève pour passer juste sus le Pic du Petit Piméné.
3. Le sentier rejoint à nouveau la ligne de crête au niveau d'un petit col (2647 m). L'ascension se termine sur une superbe crête aérienne, jusqu'au **sommet du Piméné (2801 m)**. Le retour s'effectue par le même itinéraire, jusqu'au refuge des Espuguettes.
4. Depuis le refuge descendre par l'itinéraire emprunté la veille.
5. Puis sur le plateau du Pailla, à l'intersection, emprunter à droite le sentier qui descend à travers les pins à crochet, direction "Gavarnie". Le sentier descend en lacets dans une agréable forêt de montagne.
6. En bas de la descente, à la jonction avec la piste, suivez la à droite jusqu'au village.

Sur votre route...



Refuge des Espuguettes (A)

Altitude 2027m - 54 places
Tél. : +33 (0)5 62 92 40 63
[Site web](#)

Pensez à réserver vos nuitées à l'avance.

Crédit : Pierre Meyer

Sur votre route...



Refuge des Espuguettes (A)

Toutes les informations pratiques

**Recommandations**

Passage aérien : l'arrête finale permettant d'accéder au sommet du Piméné est aérienne. Il est conseillé pour les personnes sujettes au vertige de s'arrêter au Petit Piméné, ou au point n°1 de faire le choix de monter à la Hourquette d'Alans (col séparant la les vallées de Gavarnie et d'Estaubé et très joli point de vue).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gavarnie
Le village, 65120 GAVARNIE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 49 10
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>

